



Aides à la bio : Le 49.3 doit respecter la volonté du Parlement !

Paris, le 7 novembre 2023

C'est une excellente nouvelle pour les filières bio : l'amendement demandant un plan d'aide de 271 millions d'euros à l'agriculture bio a été adopté hier par l'Assemblée nationale ! Mais tout se trouve désormais entre les mains du gouvernement.

Nous nous félicitons de cette nouvelle qui traduit le souhait des parlementaires de tous bords politiques de soutenir la filière bio, actuellement en grande difficulté. **Nous les remercions pour ce choix engagé et juste.** Cette aide permettra aux producteurs, groupements de producteurs et aux entreprises de se relever, et surtout, **de ne pas se désengager de la bio !**

Les 89.000 agriculteurs et opérateurs engagés en Bio ont besoin d'un soutien exceptionnel en attendant que les différents marchés (RHD, ventes en GMS et magasins spécialisés...) renouent avec la croissance. En effet, la relance de la consommation est la clé du développement pérenne de l'Agriculture Biologique.

Il ne s'agit pas seulement d'une question budgétaire, mais bien de la capacité du gouvernement à se donner les moyens de mener les **transition écologiques et alimentaires.**

L'ensemble des représentants de la filière en appelle donc à la **responsabilité du gouvernement** dans l'exercice du 49.3. La volonté des élus ayant été clairement exprimée ce jour, le gouvernement doit la prendre en considération et montrer son soutien aux professionnels de la bio.

Contacts presse :

SYNABIO : Claire Dimier-Vallet, Déléguée générale adjointe
- 07 77 69 51 29

FOREBIO : Mathieu LANCERY, Président - 06 79 59 20 10

La Coopération Agricole : Sabri Derradji, Responsable communication et presse
- 06 61 85 90 77

FNAB : Philippe Camburet, Président - 06 77 94 85 19